

Motion : Contre le « Pacte »

Nous, représentant-es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du lycée Claude Monet, dénonçons la mise en place du Pacte à la rentrée prochaine, destiné à pallier les défaillances de l'État en matière de remplacement. Nous dénonçons le discours mensonger du président de la République : toutes les absences ne seront pas systématiquement remplacées à la rentrée grâce au Pacte. C'est un leurre pour les parents d'élèves et l'opinion publique qui traduit une grande méconnaissance de nos établissements et un profond mépris pour la dimension pédagogique de nos métiers : comme si un remplacement pouvait s'improviser au pied levé et pour n'importe quelle classe.

Ce pacte nie le travail des enseignants déjà très lourd (42h par semaine en moyenne pour la moitié d'entre eux selon la DEPP) et les conditions de travail désastreuses avec une moyenne de 35 élèves par classe, en proposant de travailler plus pour gagner plus au lieu de procéder à une véritable revalorisation salariale qui ne serait que justice.

Ce pacte va au contraire aggraver les inégalités salariales entre les hommes et les femmes. Les chiffres sont pourtant éloquentes : les hommes prennent plus d'HSA et d'IMP et sont mieux rémunérés parfois pour la même mission. Et face à ces inégalités bien réelles, alimentées déjà par les primes et les missions supplémentaires, quelle est la réponse du ministère ? Mettre en place un pacte qui renforce l'usage des primes et des missions supplémentaires. Mais ne nous y trompons pas, le Ministère prévoit de généraliser le Pacte en faisant disparaître peu à peu les IMP et les HSA et avec elles, la souplesse dont un établissement a besoin pour organiser des oraux blancs, des sorties et des voyages etc. en toute sérénité, sans avoir à signer un ordre de mission.

Une pétition a été lancée dans notre établissement rassemblant 67 signatures. Cela montre le degré du mécontentement des enseignants face à une énième réforme qui ne vise qu'à faire encore des économies tout en détruisant le statut de la fonction publique.

Pour toutes ces raisons, nous, représentant-es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du lycée Claude Monet, exigeons l'abandon du pacte et demandons un véritable plan de recrutement de professeurs titulaires remplaçants avec des conditions de travail améliorées ainsi qu'une revalorisation salariale sans contre partie.